

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°1 JUIN - JUILLET 2015



NOUS PAGE 6

VAUX-EN-VELIN
Des briques pour cimenter les liens



POLITIQUE

PAGE 14

PATRICK KANNER,

ministre
de la Ville,
de la Jeunesse
et des Sports

AGGLOS PAGE 8

ARRAS,
PREMIER
CONTRAT DE
VILLE SIGNÉ

L'AGENCE

**ANAH/ANRU
PARTENAIRES
DU NPNRU**



PAGE 15

OUTILS



LE LOGEMENT
AUTREMENT :
**HABITAT
PARTICIPATIF**

PAGE 11

ICI PAGES
3 & 5

*PROJECTEUR SUR PAU, LE HAMEAU
& MONS-EN-BARŒUL, LE NOUVEAU MONS*

**AILLEURS ROUMANIE
RÉGÉNÉRATION DIFFUSE**

PAGE 13

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

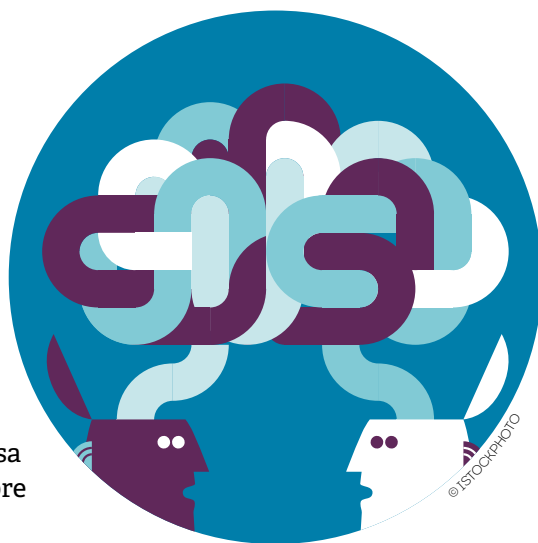
www.anru.fr

Nouveau et par-ti-ci-pa-tif !

Avec un format et une pagination plus compacts, des infos diversifiées, le magazine de l'Anru fait peau neuve.

Plus encore, il propose un concept inédit pour un établissement public : un contenu coproduit ! Tous les acteurs et témoins du renouvellement urbain sont ainsi appelés à participer activement à sa production. Seconde nouveauté, le mag papier trouvera dès septembre prochain des prolongements éditoriaux numériques : articles, documents, photos, vidéos... sur un site internet dédié : le Digimag.

Découvrez, d'ici là, le premier numéro de Renouvellement, le Mag. Bonne lecture et bonne participation !



→ APPEL À CONTRIBUTIONS

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DU « MAG » ANRU



Proposez-nous articles, photos, documents sonores, faites des suggestions de sujets... Vous pourrez le faire spontanément, en permanence (sur l'espace Digimag, mis en ligne en septembre prochain), et partager vos centres d'intérêt. Vous pourrez également le faire régulièrement lors d'appels à contributions thématiques.

Les premiers vous sont proposés ci-dessous.

Les meilleures propositions seront publiées dans le prochain magazine.

Participez dès à présent et ce jusqu'au 1^{er} septembre, à l'un de ces appels à contributions, en nous envoyant vos propositions de contenus à l'adresse suivante lemag@anru.fr. N'oubliez pas d'indiquer le nom de l'appel à contributions auquel vous participez, ainsi que de préciser vos coordonnées.

1 Cultiver son jardin

L'été est là, l'occasion de photographier le jardin partagé de votre quartier, sa vie, son fonctionnement au jour le jour, sans oublier ses jardiniers. Seront privilégiés les reportages photographiques où la dimension humaine sera valorisée. Associations, éducateurs, professeurs, parents... à vos appareils.

2 Mobilisés !

Les conseils citoyens sont en train de se constituer partout en France. Leur taille, leur composition et leur mode de fonctionnement ne sont cependant pas uniformes. Directeurs et chefs de projet, techniciens de la politique de la Ville, décrivez comment vous avez mobilisé les associations et les habitants de votre quartier.

3 F-M-R*

Le temps des chantiers de renouvellement urbain, les paysages des quartiers sont bouleversés et recomposés par les opérations de démolition/reconstruction. Laissez vous porter par votre imagination et inventez les formes d'occupations éphémères qui pourraient s'installer sur ces délaissés temporaires et continuer à animer l'espace.

* ÉPHÉMÈRE

Magazine publié par l'Anru, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris • Directeur de publication : Nicolas Grivel • Directrice de la rédaction : Élisabeth Broge • Rédacteur en chef : Jean-Denis Espinas • Coordination éditoriale : Béatrice Rochat • Secrétaires de rédaction : Marie-Émilie Christofis, Gabriel Henry, Camille Lefebvre • Ont contribué à ce numéro : Marion Bourguelat, Alessandro Casamento, Marie-Émilie Christofis, Jean-Denis Espinas, Diane Guilbot, Gabriel Henry, Aude Joly, Christian K., Fatiha L., Camille Lefebvre, Giuseppe Toninelli • Conception & réalisation : à vrai dire la ville • Graphisme : Flgraf / François Lemaire, Sonia Blanchard • Impression : édiphisme • Imprimé sur papier recyclé

PAU LE QUARTIER DU HAMEAU

Convention
signée en
2006

Avenant de sortie
signé en
2013

7 200
habitants

84 M€
investis globalement
sur le quartier
17 M€
financés par l'Anru

210
logements
démolis

295
logements
réhabilités

118
logements
reconstruits

317
logements
résidentialisés

3 questions à Josy Poueyto, première adjointe au maire, en charge des affaires sociales, de la politique de la Ville

“LE HAMEAU EST PLUS HUMAIN”

À quelles priorités le projet de rénovation urbaine (PRU) répondait-il ?

D'abord, un développement de la mixité de l'habitat, à travers une transformation significative de l'offre de logements sur le quartier. Ensuite, la construction d'équipements publics visant à réduire les écarts persistants, en matière sociale et éducative, entre le quartier et le reste du territoire. Enfin, plus largement, une amélioration de l'image et de l'attractivité du quartier.

En l'état actuel de l'avancement du PRU, quels sont les premiers résultats notables ?

Le projet de rénovation urbaine a permis de faire évoluer très positivement le quartier. Le Hameau est plus humain. Ses espaces publics ont été requalifiés, beaucoup d'immeubles ont été rénovés et réhabilités — il faut, à ce titre, saluer les travaux du bailleur social la Béarnaise Habitat — et de nouveaux équipements publics ont été bâtis, notamment le Pôle des 4 Coins du Monde. Un parc urbain a

également vu le jour. Il valorise le cadre de vie des habitants, même si j'ai encore quelques réserves sur sa capacité à répondre, pour le moment, au problème du cloisonnement du quartier.

Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Il arrive à son terme. Pour permettre le retour au droit commun du quartier, nous devons encore soutenir le développement de programmes de logements et de nouvelles activités, pour concrétiser nos objectifs de mixité sociale et fonctionnelle sur le territoire. Nous sommes en train de réfléchir à ce qui pourrait être bâti sur l'espace libéré par la démolition de l'école Gauguin-Pagnol. Nous esquissons également un projet d'agrandissement du marché du Hameau, créé en 2012 : une vraie réussite en matière de mixité et d'attractivité ! En parallèle, nous orientons également nos efforts vers la définition du futur projet pour le quartier de Saragosse, près du centre-ville, retenu au titre du NPNRU. Une excellente nouvelle pour le territoire !

www+ pau.fr



© HESSAMFAR - VEROINS ARCHITECTES ASSOCIÉS

ZOOM

LE PÔLE DES 4 COINS DU MONDE

La construction du Pôle des 4 Coins du Monde est un des actes fondateurs du projet urbain. Le bâtiment, à l'architecture notable, concentre plusieurs équipements – école, médiathèque, crèche... – qui drainent à la fois les usagers du quartier, mais aussi ceux qui y sont extérieurs, notamment grâce aux horaires atypiques de la crèche et de la média-

thèque Trait d'Union. Le Pôle participe donc au renforcement de la cohésion sociale, de la mixité et au rayonnement du quartier. Un vrai plus, pour Josy Poueyto : « *le pôle, et notamment la médiathèque, sont une excellente réponse à une véritable attente dans le quartier !* »



© HESSAMFAR - VEROINS ARCHITECTES ASSOCIÉS

LES MUREAUX RENOUVELLEMENT PRIMÉ

Après la labellisation **ÉcoQuartier**, le quartier des Yvelines ne cesse de faire parler de lui. Dernier élément au centre de l'attention, la résidence Marguerite Yourcenar. Ce programme de 43 logements locatifs sociaux, qui propose une architecture originale par l'alliance de briques et de bois, compte en effet parmi les lauréats du Palmarès 2014 d'architecture, d'urbanisme et du paysage des Yvelines (CAUE 78).



© OSTICA



© JTB ARCHITECTURE

SAINT-DENIS BOIS À TOUS LES ÉTAGES

Dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), dix logements locatifs sociaux ont été livrés en janvier 2015 sur une étroite parcelle du centre dionysien. L'agence JTB Architecture, lauréate de la consultation lancée par Plaine Commune en avril 2010 pour ce projet, a réalisé une structure entièrement en bois, sur six niveaux (R+5+combles). Le choix structurel, orienté vers la filière sèche (sans consommation d'eau), a garanti un chantier propre, rapide, à faibles nuisances, tout en inscrivant le projet dans une démarche environnementale et de performance énergétique forte.

ALÈS À CHACUN SA PARCELLE

Entamée en 2011, la rénovation du quartier des Cévennes s'est récemment mise au vert en inaugurant, le 20 mai dernier, 1 600 m² de jardins familiaux. À l'endroit d'une tour de 14 étages, cet aménagement destiné en priorité aux habitants du quartier offre 27 parcelles de 50 à 100 m² chacune.

SAUMUR

À Saumur, les élèves ont fait leur seconde rentrée de l'année dans la nouvelle école du Clos-Coutard, inaugurée le 30 avril dernier. L'équipement est bâti sur l'espace libéré par la démolition de l'ancien groupe scolaire, devenu obsolète. L'école accueille aujourd'hui 200 élèves. La baisse des effectifs scolaires sur les secteurs des Hauts-Quartiers et du Chemin Vert, révélée par une étude lancée par la Ville préalablement au projet de reconstruction, a permis

À BONNE ÉCOLE

une meilleure appréciation de la réalité de la géographie scolaire. Un regroupement des classes au sein de la nouvelle école a donc été opéré. La dernière phase des travaux est en cours de réalisation. Ces derniers seront achevés à la rentrée 2015. 5 200 000 euros, dont 43% financés par l'Anru, auront été nécessaires pour faire de l'école un élément de dynamisation et d'attractivité du quartier.



© VILLE DE SAUMUR

MONS-EN-BARŒUL *LE NOUVEAU-MONS*

Convention signée en

2006

12 400

habitants

183 M€

investis globalement
sur le quartier

39,7 M€

financés par l'Anru

450 logements
démolis

990 logements
réhabilités

600 logements
reconstruits

816 logements
résidentialisés

© VILLE DE MONS-EN-BARŒUL



ÉCO-TOURS

Entretien avec **Amélie Boquet**, directrice de la Rénovation Urbaine de la ville

Quelle a été la genèse du projet ?

Le quartier, hormis quelques espaces, fonctionnait plutôt bien. Il n'y avait pas ce côté désertion de la gestion urbaine auquel on peut parfois être confronté. Cependant, très marqué architecturalement, le Nouveau Mons connaissait un vieillissement important. En effet, son patrimoine date intégralement des années 60 et 70, qu'il s'agisse du bâti, des espaces publics ou de la plupart des équipements. Le quartier pâtissait également d'une perception négative ; le grand ensemble, la verticalité, sont en effet rares dans le paysage lillois. Rapidement, la réflexion s'est engagée en faveur d'un projet capable de renverser la situation du quartier, en partant des particularités et atouts existants. L'équipe communale, attachée à ce patrimoine, a choisi de promouvoir un renouvellement avec une exigence environnementale rare pour le début des années 2000. Une orientation commune prise par les partenaires et maîtres d'ouvrage

du projet : la ville, les bailleurs Partenord Habitat et Vilogia, ainsi que la Métropole Européenne de Lille.

Et la participation ?

La Ville a concerté la population autour de sa vision de la ville bien avant de signer la convention Anru. Dès 2004, via un grand Forum participatif, élus et habitants ont échangé sur les priorités urbaines et les orientations que la municipalité souhaitait prendre en matière de renouvellement.

Concernant le projet de rénovation en tant que tel, nous nous sommes investis dans de multiples initiatives de communication (visites de chantier, permanence au « Lien », la maison du projet...) et démarches participatives autour d'objets plus précis, comme les « Jardins familiaux », un équipement bénéficiant aujourd'hui d'une gestion par l'association « Jardin et partage », issue d'un collectif d'habitants ayant participé aux ateliers urbains de la ville.

ZOOM

VERT LE GRAND ENSEMBLE

Le quartier du Nouveau Mons s'est révélé en tant qu'éco-quartier. La Ville a opté pour un projet urbain de qualité, reposant sur les avantages préexistants du quartier : une densité de population très forte – une des plus élevées de France dans les années 1980 – un réseau de transport très performant, ainsi qu'un patrimoine végétal lui conférant une image verte. Ajouter à cela une exigence très forte en matière de performance énergétique et l'éco-quartier du Nouveau Mons se dessinait...

Outre le travail de rénovation sur le patrimoine bâti, la commune a choisi de s'appuyer sur ces solides bases, en les confortant. Elle a ainsi pris le parti de poursuivre la construction de logements et équipements en occupant des espaces en friche et sans usage. Les espaces publics ont été revalorisés : deux grands axes traversants ont été réaménagés, faisant la part belle aux mobilités douces et aux zones de rencontres. Inscrit dès ses prémices dans la durabilité, le renouvellement du Nouveau Mons a su tirer profit de ses points forts. Une démarche récompensée en 2014 par le Label National Écoquartier.

www.monsenbaroeul.fr

CARPENTRAS / L'ART DU POTAGER

Au cœur du centre-ville de Carpentras, la rue du Refuge a vu plusieurs immeubles vacants, en attente de réhabilitation, reprendre vie sous les coups de pinceaux – et aussi de bêche – des habitants du quartier. L'association Art et Vie, à l'origine de la démarche, endosse dans le quartier un double rôle : elle accompagne les enfants dans des activités artistiques et pédagogiques et joue aussi un rôle de « maison du quartier ».

Cette fois, avec enfants et adultes, l'association a souhaité s'approprier les portes d'immeubles et les garages condamnés pour réaliser des fresques colorées et des jardinières partagées. Des plantations entretenues, récoltées et consommées par tous. Un projet réalisé en coopération avec les services de la ville de Carpentras qui a suscité l'engagement de tous.

www.artetvie.org



DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

Retrouvez dans le numéro 2 du Mag l'analyse des résultats de l'enquête nationale menée par l'association Empreintes Citoyennes sur la question de la citoyenneté dans les collectivités.

www.empreintes-citoyennes.fr



VAULX-EN-VELIN

CONSTRUIRE, AU MILIEU DES DEMOLITIONS

À Vaulx-en-Velin, la mue du Mas du Taureau est entrée dans une phase transitoire : des immeubles ont été démolis, d'autres sont en attente de l'être. Un entre-deux avec lequel les habitants composent difficilement. Leur quartier évolue sans qu'ils puissent toujours se projeter dans un après, parfois incertain. Le Grand Projet de Ville, en association avec 25 étudiants de l'ENSAL (École Nationale Supérieure d'Archi-

ecture de Lyon) et le collectif « Pourquoi pas ?! », a choisi de les accompagner de façon originale, pour assurer la continuité de la vie du quartier. Sur les pelouses du Mas s'est installée une Fabriquetterie, un espace de production de briques en terre crue, qui habillent les palissades des chantiers opérés dans le cadre de la rénovation urbaine. C'est aussi un lieu d'échanges sur les transformations du quartier, une manière

pour les habitants de s'approprier l'avenir du quartier et de se projeter, en construisant, au milieu des démolitions, des structures physiques en même temps qu'une dynamique collective. L'initiative s'inscrit dans une démarche plus large, baptisée « Mas Stocke », menée par le Grand Projet de Ville.

www.collectifpourquoiapas.wordpress.com

UNLIMITED CITIES DIY*, AU SERVICE DE LA CO-CONSTRUCTION URBAINE

Les innovations en matière de concertation urbaine ne cessent de se développer. Dans cette course à la modernité, certains de ces outils tirent leur épingle du jeu grâce à leur interactivité. C'est le cas de Unlimited Cities DIY, une application mobile gratuite créée par l'entreprise UFO, qui permettra à chaque utilisateur de partager ses propositions d'amélioration de l'espace public.

Le citoyen équipé prend ainsi en photo le lieu qu'il souhaite voir évoluer avant d'y ajouter divers éléments (arbres, pistes cyclables etc.) et de l'annoter. Une fois son commentaire et son image validés, sa

production se géolocalise sur une carte mondiale. Chaque utilisateur peut alors consulter les multiples propositions, dans son quartier ou à l'autre bout du monde.

L'ultime étape est le traitement des données générées par les contributions, mais aussi et surtout leur utilisation par les concepteurs et maîtres d'ouvrage. Actuellement en phase test, cet outil en open source devrait être disponible à la rentrée.

* VILLES SANS LIMITE « DO IT YOURSELF »

www.unli-diy.org

ADULTES-RELAIS, DIALOGUE SOCIAL AU QUOTIDIEN

Crée en 1999, le dispositif national « Adultes-Relais » est ancré depuis une dizaine d'années au Mont Saint-Martin. Depuis 2009, année de lancement du PRU, il est porté par la Ville. « *L'action des adultes-relais répond au souci premier des élus : favoriser le dialogue entre services publics et usagers* », explique Ali Kaddouri, en charge de la coordination du dispositif. Trois adultes-relais sont aujourd'hui engagés sur le quartier : ils oscillent entre visites de terrain et permanence à l'Espace-ville, sorte de maison du quartier. Leurs contrats sont limités à trois ans. Une manière pour la Ville d'adapter leurs missions à la réalité de la vie du quartier : « *nos adultes-relais vont devoir composer avec la dernière phase du PRU, entre travaux et post-travaux* », confie Shahjahan Ghalib, directeur du développement urbain et social à la Ville. Le classement « prioritaire » du quartier lui assure des financements, dans le cadre du nouveau contrat de ville, que la municipalité espère pouvoir attribuer au dispositif pour le maintenir après l'achèvement du PRU. « *Nous souhaitons pérenniser nos travaux autour des adultes-relais, afin de conforter le lien social que nous contri-*

buons à construire », conclut Philippe Roux, maire-adjoint délégué au patrimoine bâti et à la rénovation urbaine.

Les adultes-relais nous expliquent leurs missions :

« Notre rôle est de faciliter les relations entre les habitants du Mont-Saint-Martin, mais aussi avec les services et partenaires sociaux et administratifs, nous sommes en quelque sorte des facilitateurs de vie. Tout ça en relation avec de nombreux partenaires comme la mission locale pour l'emploi avec notamment la priorité donnée aux jeunes du quartier pour les contrats d'insertion de l'Anru. Le trio multifonctions aide également les personnes parlant mal le français dans leurs démarches ou en les accompagnant lors de conseils de disciplines au collège à la demande des familles. On oriente, on informe... loin d'avoir toutes les solutions en main, on creuse pour leur apporter un maximum d'informations. Le contrat d'adultes-relais de 3 ans doit être un tremplin vers un autre métier. Ainsi, grâce au financement à hauteur de 80% par la ville, les adultes-relais peuvent entamer une formation de leur choix ».

MARSEILLE / JARDINAGE PARTICIPATIF

« Le quartier de La Cayolle, en plein renouvellement urbain, s'inscrit dans une démarche d'écoquartier. Un tel pas en avant, qui entend induire de nouvelles pratiques, se prépare. L'idée de ces ateliers de jardinage était ainsi de commencer des actions avec les habitants autour de cette notion d'écoquartier, mais aussi afin de préfigurer le futur jardin partagé, actuellement en projet.

Au cours de la première journée pédagogique, nous avons réalisé avec les riverains des plantations suivant le principe « en lasagne », dans des baignoires mises à disposition par le bailleur Logirem. Cette méthode qui superpose déchets végétaux et compost permet ainsi d'obtenir des espaces fertiles en tout lieu. Véritable succès auprès des habitants qui se sont déplacés en nombre, ce premier atelier s'est poursuivi avec un second rendez-vous autour de la thématique potagère.»

→ **Marion Bourguelat**, chargée de mission au sein des Robins des Villes

CO
PRODUIT!

© ROBIN DES VILLES

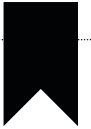


© VILLE DE NEMOURS

ÉCHIROLLES / LE PRINTEMPS DE LA CONCERTATION

Dans le quartier des Essarts-Surieux, le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) sera celui des habitants, ou ne sera pas ! Ateliers thématiques – autour des aménagements urbains, de la vie sociale, de l'action éducative, du sport et de la culture, ou encore du développement économique et de l'emploi – micro-chantiers, temps d'échanges, informels ou non, rythment la vie du quartier tout au long d'un « Printemps de la Concertation ». L'initiative s'inscrit dans une démarche plus large, débutée en mars 2013, visant à mobiliser acteurs et habitants, avant la mise en place du NPNRU, pour lequel le quartier a été retenu fin 2014. Des actions et réflexions qui alimentent un « cahier des préconisations des habitants » et qui devra servir, à terme, de socle à la définition du nouveau projet de renouvellement urbain sur le quartier.

CONTRAT DE VILLE, PIQÛRE DE RAPPEL



Au travers de la loi du 21 février 2014, la politique de la Ville a été révolutionnée : nouvelle géographie prioritaire, pilotage à l'échelle intercommunale, mobilisation prioritaire des crédits et dispositifs de droit commun, participation soutenue des habitants, tout cela formalisé dans un contrat unique, articulant actions sociales, économiques, et urbaines. Votée à une large majorité, la loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine a ainsi opéré une refonte totale des règles du jeu, fondées sur une nouvelle contractualisation « très intégrée ». Pour la mettre en œuvre, plusieurs

circulaires et instructions en précisent les modalités opérationnelles. Établis pour une durée de six ans, les contrats s'appuient sur un diagnostic local partagé, définissant des priorités en lien avec le projet stratégique de territoire. Sur cette base, les contrats prévoient l'ensemble des actions à conduire autour de trois volets d'intervention : le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain. Ce dernier intègre les questions de mobilité, de réhabilitation de l'habitat, d'accès aux équipements commerciaux, culturels et sportifs

ou encore de gestion urbaine de proximité. Ainsi, tous les quartiers prioritaires, qu'ils bénéficient ou non d'une convention de renouvellement urbain, feront l'objet de mesures particulières sur le cadre de vie. Les futures conventions découleront directement des orientations stratégiques des contrats de ville. C'est pourquoi le ministre de la Ville a souhaité, dans la mesure du possible, que les protocoles de préfiguration des conventions de renouvellement urbain soient élaborés simultanément aux contrats de ville.

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS PREMIÈRE SIGNATURE

Questions à Maud Magloire, chargée de projet rénovation urbaine, en charge du volet urbain du contrat de ville et **Sophie Dubois**, responsable du service Prévention et tranquillité publique/cohésion sociale, en charge du volet social du contrat de ville

Quelles ont été les conditions favorables à la signature du contrat de ville en début d'année ?

La politique de la Ville a toujours été portée politiquement par la communauté urbaine d'Arras. Cette philosophie nous a conduit à participer à la concertation nationale sur la politique de la Ville lancée par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache en 2013, puis à nous porter candidat à la préfi-

guration. Dans ce cadre, nous avons pu travailler très tôt au diagnostic, aux priorités d'action et ainsi construire progressivement notre projet de territoire.

Quels sont les changements apportés par le contrat de ville ?

La collaboration entre services. C'était quand même un enjeu nouveau pour nous de lier la question du développement économique au projet social et urbain des quar-

tiers. La réforme a clairement facilité la prise en main du contexte particulier des quartiers prioritaires par nos collègues du pôle développement économique. Si hier encore ils nous suivaient dès qu'il s'agissait d'une surface commerciale ou d'une entreprise située dans un quartier, maintenant, ils portent véritablement les projets, en intégrant les spécificités inhérentes aux quartiers prioritaires de la politique de la Ville.



© CUDARRAS

Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Philippe Rapeneau, Président de la communauté urbaine d'Arras, signent le premier contrat de ville.



© H. THAMEN

« La date du 30 juin n'est pas une date couperet mais un horizon »

Myriam El Khomri, secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville à l'occasion de la journée du Réseau territorial de la ville, de la jeunesse et des sports, le 26 mai 2015, au sujet de l'achèvement du processus de contractualisation. 75 % des contrats de ville devraient être signés à la date du 15 juillet.

↓ La future gare de Clichy-sous-Bois/Montfermeil



© SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS - AGENCES MIRALLES TAGLIABUE & BORDAS - PEIRO

LE GRAND PARIS, INCONTOURNABLE

1/3

DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS SE SITUENT À MOINS DE 500 MÈTRES D'UNE DES FUTURES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Sur les **200 projets** de renouvellement urbain d'intérêt national définis fin 2014 :

58

SONT CONCENTRÉS EN ÎLE-DE-FRANCE

37

À PARIS ET DANS LA PETITE COURONNE

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS DE NOUVELLES GARES POUR LES QUARTIERS

Longtemps pénalisés par une accessibilité ferroviaire réduite, certains quartiers de Saint-Denis, Clichy-sous-Bois et Montfermeil verront en 2023 leur quotidien amélioré par l'implantation de deux gares du Grand Paris

Express. Bouleversement pratique mais aussi architectural. Les projets aux lignes futuristes récemment dévoilés contribueront sans aucun doute au renouvellement de leur image. Quand Saint-Denis-Pleyel se pare d'une

enveloppe asymétrique grâce à l'agence japonaise Kengo Kuma, la gare de Clichy-sous-Bois/Montfermeil semble tout droit sortie du parc Guell à Barcelone. De fait, ce sont les Catalans de l'agence Benedetta Miralles-Tagliabue qui signent l'ouvrage iconoclaste : couleurs franches et lignes libres. De quoi accompagner le projet de résidence artistique de la tour Utrillo, située face à la future gare. Un lien d'autant plus évident que le comité interministériel du Grand Paris, tenu le 14 avril dernier, s'est engagé à « inscrire certains projets de gares dans les projets de renouvellement urbain et les contrats de ville ». Une convention spécifique entre l'Anru et la Société du Grand Paris est en cours d'établissement.

La future gare de Saint-Denis-Pleyel



© SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS - AGENCE K. KUMA & ASSOCIÉS

WWW+ societedugrandparis.fr

TOULOUSE MÉTROPOLE / LA POLITIQUE DE LA VILLE À L'HEURE MÉTROPOLITAINE

Signés ou sur le point de l'être, les contrats de ville constituent un moment de dialogue inédit entre les différents services des collectivités et la société civile. Toulouse Métropole en a ainsi récemment fait la démonstration, en conviant en préambule à la signature du contrat, professionnels et citoyens pour une journée de débat, lors des assises métropolitaines de la politique de la Ville le 28 avril dernier. Plus de 700 participants dont certains issus des premiers conseils citoyens ont pu, en présence du ministre de la Ville, Patrick Kanner, confirmer ou amender les propositions d'orientation soumises et ainsi consolider le programme d'actions du futur contrat.

MULHOUSE / 1^{ER} CONSEIL CITOYEN EN FRANCE

La secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville, Myriam El Khomri, s'est rendue dans le Haut Rhin le 20 avril dernier pour la mise en place du premier conseil citoyen, lors de la signature du contrat de ville. À cette occasion, elle a exprimé son soutien à la démarche *Mulhouse, c'est vous !*. Développé dans le cadre de la mise en place des conseils citoyens, ce dispositif de démocratie participative fait de Mulhouse la première ville à s'engager comme Territoire Hautement Citoyen (THC), un programme visant à créer un nouveau mode de gouvernance entre élus et citoyens, toujours plus concertés.

OUTILS

CODE ORCOD POUR CLICHY-SOUS-BOIS

Pour faire face aux grandes difficultés que rencontrent certaines copropriétés, un nouvel outil a été créé par la loi ALUR : l'ORCOD (Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées). Son objectif ? Lutter contre l'indignité et la dégradation des logements grâce à un portage foncier public massif couplé à des actions urbaines et sociales. En cas de difficultés majeures, les ORCOD pourront être déclarés d'intérêt national par décret en Conseil d'État. Le 28 janvier dernier, a été créée la première ORCOD d'intérêt national concernant le quartier du Bas-Clichy, à Clichy-sous-Bois. L'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, pilote de l'opération, assurera non seulement l'acquisition d'une partie des logements, leur portage durant la réalisation du nouveau projet urbain et l'accompagnement social des ménages. Il interviendra aux côtés des collectivités locales et des services de l'État.



© F. NEDDAM - VILLE DE CLICHY-SOUS-BOIS

2014-2024

VOIR PLUS LOIN POUR L'EMPLOI

Le 24 mars dernier, le Conseil d'Administration de l'Anru a validé la nouvelle charte nationale d'insertion. Elle prévoit notamment que soient réservés aux habitants des quartiers prioritaires au moins 5% des heures travaillées dans le cadre des opérations financées par l'Agence, 10 % des heures des marchés liés à la gestion urbaine de proximité et une partie des embauches d'ingénierie des projets, de fonctionnement des équipements et d'actions d'accompagnement, comme le relogement. Et parce que l'on parle bien d'une politique globale et pérenne d'accès à l'emploi et à la formation des publics les plus précaires, il est demandé aux maîtres d'ouvrages et porteurs de projets de mener une réflexion amont sur les marchés qui feront l'objet de clauses pour favoriser l'insertion durable des bénéficiaires. Ces démarches contribueront aux orientations du pilier « développement économique et accès à l'emploi » des contrats de ville.

→ Plus d'infos dans l'espace presse sur www.anru.fr

10

NPRNU

PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION L'ESSENTIEL



Pour se donner le temps de l'écriture d'une feuille de route ambitieuse aux conditions de réalisation maîtrisées, l'Anru a choisi de faire précéder les conventions pluriannuelles du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de protocoles de préfiguration. Ces derniers devront s'attacher à préciser des éléments descriptifs comme stratégies utiles à ces fins : liste des quartiers prioritaires concernés, orientations au titre du volet urbain du contrat de ville (à 10-15 ans) et premiers objectifs, programme d'études détaillé à mettre en œuvre pour préciser le

projet urbain, calendrier de réalisation, moyens consacrés à l'analyse de la soutenabilité financière des projets, modalités de gouvernance, de partenariat, et surtout d'association des habitants. Pour les quartiers d'intérêt national comme régional, les protocoles de préfiguration devront être élaborés à la même échelle que les contrats de ville auxquels ils seront intégrés. Après examen du dossier par le comité d'engagement de l'Anru, le protocole sera signé par le préfet du département, l'Anru, l'EPCI, la ou les commune(s) concernée(s), la Caisse des Dépôts, éventuelle-

ment l'ANAH et les principaux maîtres d'ouvrages pressentis, pour une durée moyenne de six à dix-huit mois, temps nécessaire à la réalisation des études et expertises.



→ Pour plus d'informations, téléchargez la plaquette de présentation sur www.anru.fr



LE NPNRU À LA MI-2015

1500 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)

200 quartiers d'intérêt national

200 quartiers d'intérêt régional

60 contrats de villes signés

191 conseils citoyens constitués

LE LOGEMENT AUTREMENT : L'HABITAT PARTICIPATIF

L'habitat participatif confirme sa montée en puissance. Notamment parce qu'il a trouvé, avec la loi ALUR, un encadrement juridique encourageant.

Aujourd'hui en vogue, l'habitat participatif est loin d'être de conception récente. Dans les années 1950, le mouvement Castor initiait de premières auto-constructions collectives pour répondre autrement aux besoins criants de l'après-guerre. Depuis, un peu partout en France, les opérations d'habitats participatifs ou autogérés émanent de groupes citoyens souhaitant sortir des schémas préétablis de promotion et de propriété. Les professionnels de la ville, au titre de la diversification de l'habitat — qu'il soit privé, mixte ou social — s'intéressent à leur tour au modèle.

ACCOMPAGNER POUR FAIRE ÉMERGER

Pour chaque projet d'habitat participatif, la condition « sine qua non » reste la mobilisation des futurs acquéreurs. Pour la favoriser, les leviers d'actions sont multiples : vente de foncier à bas coût à un collectif constitué, appel à projets, aide méthodologique pour constituer le groupe d'habitants, animation de la concertation sur la définition du cadre de vie et la gestion future du bâtiment, proposition de formes de mutualisation des espaces communs avec l'environnement du projet, facilitation de l'obtention des financements ou des garanties auprès des établissements bancaires, etc. Dans cette perspective, de nombreux

acteurs spécialisés se structurent depuis une quinzaine d'années sous forme associative (Habicoop, La Coordination Nationale de l'Habitat Participatif...), et plus récemment, d'assistances à maîtrise d'ouvrage. Nombre d'entre eux sont regroupés au sein du Réseau National des Acteurs Professionnels de l'Habitat Participatif.

Le cadre législatif qui unit les futurs acquéreurs est, lui aussi, déterminant. La loi ALUR offre deux nouveaux statuts. La coopérative d'habitants, une société à capital variable dont l'objet social est de fournir à ses associés la jouissance d'une résidence principale et de contribuer au développement de la vie collective. Concrètement, la coopérative est propriétaire des logements qu'elle loue à ses coopérateurs. La stabilité de la valeur des parts sociales limite en outre toute tentative spéculative, y compris à la revente.

La société d'autopromotion, elle, permet à un groupe de personnes de s'organiser en maîtrise d'ouvrage collective et de bâtir pour son propre compte. Une fois le bâtiment livré, elle peut devenir copropriété en gestion autonome ou déléguée. Point intéressant : la loi concède aux bailleurs sociaux de détenir jusqu'à 30% du capital de la société d'autopromotion pour assurer la mixité dans les programmes de l'immeuble.



Logements conçus en habitat participatif, Montreuil

+ D'INFOS :
du 9 au 11 juillet 2015 à Marseille,
rendez-vous aux Rencontres nationales
de l'habitat participatif

[www+ habitatparticipatif.net](http://www.habitatparticipatif.net)



© HTTPS://UNSPLASH.COM

GRAND DIJON / L'ÉCONOMIE CULTURELLE, MOTEUR DES QUARTIERS

Vous pensiez que les start-up du numérique ou les agences de graphisme ne se trouvaient que dans les centres urbains bobos, que ces secteurs d'activités ne participaient pas au développement des quartiers ? La Coursive Boutaric, implantée au coeur des Grésilles, un quartier dijonnais en renouvellement urbain, vous prouve le contraire. Avec 19 sociétés, dans sept secteurs d'activités différents – spectacle vivant, publicité, cinéma, graphisme, web, édition, design – et une soixantaine de salariés, ce pôle d'entreprises créatives s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable de l'économie culturelle et créative du Grand Dijon.

[www+ la-coursive.fr](http://www.la-coursive.fr)



En 2014, une petite ville de Sicile s'essaie à la démocratie participative pour réinventer son espace public majeur, la place Garibaldi. Témoignage de Giuseppe Toninelli, Membre de l'association AGISCO



la place Garibaldi l'agora où se rencontrer. Rendre les citoyens protagonistes, en étant au plus proche de leurs préférences dans l'aménagement de l'espace public. L'atelier, argumenté-t-il, représente un précédent fondamental pour toute autre intervention publique en ville. Le changement que nous attendons ne s'effectuera pas sans la participation active de tous les citoyens ».

TOUS AUX URNES

Pour sélectionner le projet à réaliser, AGISCO a organisé en janvier 2014 un scrutin au mode original. Le public et les membres du conseil municipal y ont participé concomitamment par un vote à la proportionnelle. 500 personnes environ se sont rendues, par temps pluvieux, au bureau de vote installé place Garibaldi. 135 autres se sont exprimées sur Facebook. Finalement, c'est la proposition « CARL » qui a été choisie. Élaboré au sein du groupe piloté par les artistes plasticiens Tina Aldisi et Leonardo Cumbo, ce projet de sculptures-mobilier met en scène dans l'espace public des œuvres représentant des jeux d'enfants traditionnels de la ville.

ITALIE RIESI FATTI AVANTI*

Au centre de l'île, au cœur de terres arides où l'agriculture demeure le seul moteur de l'économie locale, il existe des « pousses culturelles » qui œuvrent depuis peu à changer le visage du territoire. Ce sont les quelques jeunes de Riesi – 11 600 habitants – qui ont donné vie, en mai 2012, à AGISCO (Association de Jeunes pour le Développement et la COopération). Ces jeunes de tous horizons se sont fixés un objectif : faire évoluer leur ville à partir d'un changement des mentalités. L'histoire de Riesi a été souvent marquée par le meurtre et, plus largement, la criminalité mafieuse. C'est dans ce contexte difficile qu'AGISCO – un acronyme qui signifie « j'agis » en italien – a fait ses premiers pas. Constituée de vingt fondateurs à l'origine, l'association compte maintenant une cinquantaine de membres qui participent activement à ses différentes initiatives autour du respect de l'environnement, de l'histoire de la ville, de l'égalité, de la violence faite aux femmes... Toutes ont

pour fil conducteur la participation à la vie de la communauté.

ATELIER PARTICIPATIF

C'est en s'inspirant de ce principe fondamental qu'AGISCO a organisé, fin 2013, « Riesi Fatti Avanti », un atelier participatif, parrainé par la municipalité, réunissant habitants et concepteurs de tous bords autour d'un projet de mobilier urbain. La place centrale de la ville, dont la rénovation venait tout juste de s'achever, n'offrait aucun aménagement – bancs, plantations, décorations – favorisant la halte et la convivialité. Aussi, trois journées durant, quatre groupes associant étudiants, citoyens, urbanistes, designers, architectes et artistes ont planché sur la question, élaborant quatre projets distincts.

Pour Domenico Pistone, vice-président d'AGISCO, « cette expérience veut faire de



Un an et demi après l'atelier, les travaux n'ont pas encore démarré. Si le projet demeure d'actualité, les temps administratifs – autorisations communales et de la surintendance aux monuments historiques – s'étirent en longueur. L'expérience de « Riesi Fatti Avanti » demeure tout de même, pour nous, exemplaire en termes de participation citoyenne aux choix de la communauté.

* En avant Riesi

ROUMANIE RÉGÉNÉRATION DIFFUSE

De nouvelles pratiques de réhabilitation participative se développent à Bucarest grâce à l'essor d'une culture originale de la rénovation urbaine. Le mérite au monde associatif.

En Europe, la rénovation urbaine n'est pas que l'affaire de politiques publiques volontaristes, telle qu'on l'observe souvent en France. Les jeunes roumains prennent par exemple les choses en main. Réunis en associations, ils récupèrent et investissent d'anciennes bâtisses délabrées du centre-ville de Bucarest, avec l'accord des propriétaires. Durement frappée par la crise économique, la jeunesse bénéficie ainsi d'espaces de vie – résidentiels, culturels, festifs... – pour un loyer symbolique, hors logique de mar-

ché. Les propriétaires des bâtiments, quant à eux, pérennisent leur bien, ne pouvant l'entretenir par ailleurs.

Afin que de telles pratiques se multiplient et que leur effet soit finalement perceptible à l'échelle de la ville, la culture de la réhabilitation doit être largement partagée à travers la société. Consciente de cet enjeu, l'association Rhabillage, fondée en 2008, en a fait sa principale raison d'être. Elle réalise l'inventaire des vieilles bâtisses inhabitées de Bucarest

et met en valeur les avantages les plus divers de la réhabilitation, notamment sur le plan du développement durable : réduction des coûts, économiques et énergétiques, des démolitions/reconstructions, remise à l'honneur de systèmes naturels d'éclairage et de ventilation, possibilité d'impliquer des associations de valorisation du patrimoine... Le guide RePAD, un recueil des valeurs et des bonnes pratiques de la réhabilitation, édité en 2014, représente aujourd'hui le point d'orgue du processus de sensibilisation



orchestré par l'association. Il rapproche maîtres d'œuvre et d'ouvrage autour d'une même vision de la rénovation urbaine.

[www+ rhabillage.ro](http://www.rhabillage.ro)



ESPAGNE RÉNOVER, AVEC ART

À Malaga, les citoyens et l'art contemporain s'allient pour venir au secours du barrio Heredia, quartier hyper-central mais à l'abandon depuis cinquante ans.

Fenêtres et vitrines murées, délinquance, façades délabrées, prostitution... Le quartier Heredia affichait jusque dans les années 2000 une bien triste mine. Ces derniers temps, s'il renoue petit à petit avec l'attractivité, c'est grâce à Soho Malaga, un projet lancé en 2009 par des commerçants et habitants locaux. L'idée ? Tirer parti de la présence du Centro de Arte Contemporáneo, réalisé six ans plus tôt en limite du secteur, pour transformer ce dernier en scène internationale du Street Art. Aussi, à partir de 2013, les plus grands noms de ce courant – une cinquantaine d'artistes incluant Dean Stockton, Shepard Fairey, ROA ou DAleast – ont réalisé de très vastes fresques murales dans les rues du barrio.

La renommée acquise grâce à ces vedettes mondialement reconnues devrait, comme l'espèrent les habitants, séduire des investisseurs et

amorcer un processus de rénovation du quartier. Première à répondre à l'appel, la ville de Malaga a soutenu le projet dès ses débuts. En effet, avec deux autres quartiers centraux, barrio Heredia fait l'objet d'un site internet dédié, créé expressément par la ville, pour mettre en relation l'offre et la demande de locaux commerciaux. Un plan directeur commercial a également été élaboré pour s'assurer de la viabilité des nouvelles implantations. Quant aux résultats du processus global, il est encore trop tôt pour se prononcer. Trente-sept nouveaux commerces ont ouvert depuis 2013, signe d'une nouvelle vitalité.

**Soho Malaga faisait partie du projet USER, porté par Grenoble-Alpes Métropole, dans le cadre du programme européen Urbact.*

[www+ sohomlg.com](http://www.sohomlg.com)

3 Questions à Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports



© PREFECTURE DU VAR

« L'ENJEU DES CONTRATS DE VILLE : ABATTRE LES FRONTIÈRES »

Le premier protocole de préfiguration du NPNRU a été signé à Rennes en avril dernier. Que permet la contractualisation en deux temps des nouveaux projets de rénovation urbaine ?

Le contrat de ville est un document cadre général qui engage l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle intercommunale. En effet, le projet de territoire a vocation à se développer à la fois sur des quartiers éligibles aux aides de l'Anru et sur d'autres périmètres où d'autres financeurs interviennent.

Le protocole de préfiguration, quant à lui, définit plus précisément les objectifs du projet de renouvellement urbain, par exemple les démolitions prévues, le nombre de réhabilitations, les espaces publics visés...

Développement économique et accès à l'emploi constituent des piliers des nouveaux contrats de ville. Que va changer l'appréhension de ces questions à l'échelle intercommunale ?

L'échelle des entreprises, des investisseurs et des autres acteurs économiques et de l'emploi, c'est l'agglomération, le bassin d'emploi. Pas le quartier ni la commune. Le développement économique est d'ailleurs une compétence obligatoire des EPCI.

Or les quartiers sont trop souvent des territoires isolés, ignorés des employeurs comme des stratégies de développement économique. La politique de la Ville a aussi parfois eu tendance à circonscrire son action aux frontières des quartiers. C'est tout l'enjeu des contrats de ville : abattre les frontières.

Par delà les mesures pour l'emploi dans les quartiers prioritaires, quels sont les autres domaines couverts par le plan d'actions issu du comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté du 6 mars ?

Le fil rouge de ce comité, c'est de casser les ghettos, c'est-à-dire de faire la démonstration que l'égalité républicaine vaut pour tous, sur tous les territoires.

Par conséquent, de nombreux domaines sont concernés. Tout d'abord, le logement, avec une politique offensive de mixité sociale, reposant notamment sur l'intervention de l'Etat dans les communes défaillantes du point de vue de la loi SRU. Ensuite, l'éducation, entendue au sens large, avec une présence renforcée des associations d'éducation populaire et des clubs sportifs. Le plan d'action concerne également l'engagement, avec l'universalisation du service civique et la création d'une réserve citoyenne, c'est-à-dire la possibilité donnée à chacun de prêter main forte à tel ou tel service public.

Enfin, c'est aussi la culture, avec le soutien aux médias de proximité, et la lutte contre les discriminations, avec l'autorisation d'actions de groupe dans le champ du travail.

En somme, le comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté marque une volonté de reconquête républicaine, après le choc que la France a connu en janvier. Cette volonté se déploie partout où se nichent les inégalités.

ANAH/ANRU PARTENAIRES DU NPNRU

Le 4 mai, l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et l'Anru ont signé une convention de partenariat dans le cadre du NPNRU. Il s'agit de renforcer la coopération des deux agences, engagée dès le début du PNRU, en 2003, en faveur des projets portés par les collectivités. Cette coopération institutionnelle et opérationnelle devrait concerner près de la moitié des quartiers bénéficiaires du nouveau programme national. La convention permet de définir plus précisément le rôle de chacune des agences dans le cadre des futurs projets de renouvellement urbain. Par exemple, concernant les copropriétés en difficulté, l'Anah financera les actions de soutien à l'amélioration des copropriétés tandis que l'ANRU soutiendra les actions de recyclage (démolition, transformation en logements sociaux, etc.). Les protocoles de préfiguration et les conventions de renouvellement urbain portant sur des quartiers ayant des enjeux importants sur le parc privé (copropriétés en difficulté, habitat ancien dégradé, habitat indigne, etc.) seront contractualisés par les deux Agences afin de s'assurer d'un partage de la stratégie d'intervention.

www.anah.fr



© GILLES COHEN PHOTOGRAPHIE

Blanche Guillemot (directrice générale de l'Anah), **Patrick Kanner, Sylvia Pinel, Myriam El Khomri et François Pupponi** (Président de l'Anru) **signent la convention de partenariat.**

STIMULER LA VILLE DURABLE

Un appel à manifestations d'intérêt pour la ville durable et solidaire a été lancé en avril dernier par l'Anru, le CGET et le CGI. Il doit mener à la sélection, parmi les 200 quartiers d'intérêt national du NPNRU, d'une quinzaine de projets les plus innovants en matière environnementale. L'État souhaite inciter les porteurs de projet à mettre l'accent sur la créativité et l'ambition dans ce domaine en poursuivant deux objectifs : renforcer l'attractivité des quartiers et permettre la réduction significative des dépenses des ménages liées au chauffage et aux charges locatives ainsi qu'aux transports. Les candidatures sont ouvertes jusqu'en septembre prochain. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement de l'Anru pour l'avant-projet, puis de financements issus du Programme d'Investissements d'Avenir.

LA JEUNESSE A DE L'AVENIR

Deux appels à projets initiés en début d'année, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, font de la jeunesse leur préoccupation première. L'un vise à permettre l'émergence, puis le développement, de « projets innovants en faveur de la jeunesse » (les publics des 13/30 ans) et structurants pour leurs territoires. Porté par l'Anru, il est ouvert jusqu'au 30 juin.

Le deuxième appel à projets concerne les internats de la réussite. 138 millions d'euros sont alloués au soutien à la création ou à la réhabilitation de nouvelles places en internat, et ce prioritairement à destination des collégiens, des lycéens professionnels et en direction des filles, qui y sont actuellement sous-représentées. Les dossiers doivent être déposés d'ici à septembre 2016.



© STEPHANIE TON

L'EXPÉRIENCE GUP

La Cinémathèque de Paris a accueilli en début d'année la « Journée nationale pour des projets de gestion durable des quartiers », qui mettait la Gestion Urbaine de Proximité au cœur de l'évènement. Élus, acteurs des projets locaux et professionnels de la politique de la Ville ont échangé autour de leur expérience du dispositif et du renforcement des exigences en la matière prévu par la loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine. Les actes de cette journée doivent paraître cet été.

The background features a collage of various recycled materials and speech bubbles. At the top, there are pieces of crumpled paper in shades of green and blue. Below them, a large, textured brown cardboard shape is prominent. To the left, a piece of brown corrugated cardboard is visible. In the center, a speech bubble is made of a silver, perforated material. To its left, another speech bubble is made of brown corrugated cardboard. At the bottom left, a speech bubble is made of white bubble wrap. At the bottom right, a speech bubble is made of yellow crumpled paper. The main text is overlaid on a yellow background.

VOUS FAITES LA RÉNOVATION, FAITES SON JOURNAL !

Vous êtes au cœur du renouvellement urbain ?

Votre témoignage nous intéresse ! L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine vous offre la possibilité de vous exprimer, de décrire les avancées d'un projet de rénovation urbaine, de raconter votre expérience, de partager les initiatives et les actions auxquelles vous avez participé, ou dont vous avez simplement entendu parler... **Proposez vos sujets, envoyez vos textes, photos, vidéos, à lemag@anru.fr.**

Renouvellement **LE MAG**

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine